



LA COUR DU SPECTATEUR

DOSSIER DE PRÉSENTATION FESTIVAL AVIGNON OFF ÉDITION 2027

Un lieu petite enfance, enfance, jeunesse
recommandé aux familles !

Un évènement de



Par délégation de



UNE ORGANISATION PARTAGÉE

SérAPHINE & Cie	3
La Ligue de l'enseignement, fédération de Vaucluse	3
Le collectif solidaire, l'équipe	4

UN LIEU, UN ANCRAGE

L'école Persil-Pouzaraque	6
Les espaces scéniques	7
Les espaces communs	8

UNE ÉCONOMIE PARTICIPATIVE

Le modèle économique sous forme de parts	9
La participation active des compagnies	10
La billetterie	11

UNE COMMUNICATION COMMUNE

L'identité graphique	12
Les outils physiques et numériques	12
Le lien aux professionnels, à la presse, au public	13

UN CALENDRIER

14

Séraphine & Cie

Séraphine & Cie est une association d'Éducation Populaire et d'Économie Sociale et Solidaire dédiée à la création, la diffusion et la mutualisation d'événements culturels et éducatifs, centrés sur le spectacle vivant jeune public. Elle défend un modèle artistique solidaire, écoresponsable et accessible, basé sur la coopération entre compagnies, structures accueillantes et territoires.



Née en 2025 de la volonté d'élargir l'expérience initiée avec La Cour du Spectateur à Avignon, Séraphine & Cie souhaite essaimer ce modèle coopératif sur d'autres territoires et événements culturels à travers l'accompagnement de compagnies, la coordination de lieux de diffusion éphémères ou permanents et la mise en réseau d'acteurs culturels. L'association Séraphine défend une autre manière de produire et de vivre la culture : plus horizontale, plus écologique et plus humaine. Le projet s'appuie sur la coopération entre artistes, technicien·nes, bénévoles et partenaires afin de permettre à des équipes parfois fragilisées économiquement de continuer à créer, diffuser et rencontrer les publics dans des conditions respectueuses et conviviales.

La Ligue de l'enseignement, fédération de Vaucluse

Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit depuis plus de 150 ans des hommes et des femmes qui agissent pour faire vivre la citoyenneté, en favorisant l'accès à tous à l'Éducation et à la formation, à la Culture, aux Vacances, aux Loisirs éducatifs et au Sport. Fondée par Jean Macé en 1866, elle vise à faciliter l'accès des classes populaires à l'éducation et pose les premières bases idéologiques de l'école publique. Lorsque les lois Ferry sont promulguées, la Ligue se dote d'un statut juridique et s'organise en fédérations départementales. Dès lors, elle ne cesse de lutter contre les inégalités et en faveur du développement culturel. Elle regroupe, à travers 103 fédérations départementales, 20000 associations locales présentes dans 24000 communes et représente 1 million d'adhérents.



Depuis 2004, la fédération de Vaucluse investit l'école Persil-Pouzaraque et la transforme en un grand théâtre éphémère. Né sous le nom de "La F.O.L 84 fait son Festival", le projet évolue en 2009 et devient "L'École du Spectateur." Passant de 5 à 10 spectacles accueillis entre 2009 et 2019, le projet se développe, stagne puis perd en légitimité. En 2020, l'arrivée d'une nouvelle équipe, couplée à l'opportunité du temps offert par la pandémie Covid-19 et l'annulation de l'édition 2020, permet à l'ensemble du projet d'être repensé et de devenir : La Cour du Spectateur.

UNE ORGANISATION PARTAGÉE

Le collectif solidaire

La Cour du Spectateur fonctionne grâce à un collectif solidaire qui se renouvelle à chaque édition. Ce collectif se compose :

- des compagnies programmées (artistes, technique et administration)
- de Séraphine & Cie et de ses partenaires

En étant programmées à la Cour du Spectateur, les compagnies rejoignent de manière automatique le Collectif Solidaire et adhèrent aux principes ci-après :

Séraphine & Cie propose un fonctionnement collaboratif solidaire et invite les compagnies programmées à partager une aventure humaine et un projet commun afin de proposer une alternative au consumérisme à ce jour largement majoritaire au sein du festival Off d'Avignon. Les compagnies s'engagent à ne pas être consommatrices du lieu mais à participer à son développement, sa visibilité, sa notoriété.

"Ensemble, nous faisons le pari qu'en fréquentant un spectacle, quelque soit son âge, un enfant se construit comme citoyen et non uniquement comme spectateur ; que sa venue questionne et modifie sa vision du monde. Nous faisons le pari d'une programmation à visée émancipatrice où chacun et chacune est reconnu dans sa liberté et dans sa dignité. Par notre exigence partagée nous tentons de tracer la voie d'un monde plus solidaire, plus juste, plus humain."

L'équipe

Pour accompagner cette ambition, une équipe professionnelle pilote l'organisation :

- Coordination : Frédérique Trousson-Vogler
- Programmation : Florian Guyot
- Technique : Morgan Luciani, rejoint par deux techniciens en juillet
- Communication : Anne-Lise Ourmières
- Ateliers, rencontres : Virginie Courtial Ferreira
- Billetterie : Virginie Courtial Ferreira, Anne-Lise Ourmières, Florian Guyot

Ainsi que les membres de l'association Séraphine & Cie et des bénévoles.



Festival Off



Ce lieu du Off a un fonctionnement mutualisé des plus rafraîchissants

Pensé par l'association "la ligue de l'enseignement", la Cour du spectateur (anciennement "École du spectateur") est l'aboutissement d'un projet élaboré pendant plus d'un an, en plein confinement.

L'idée ? Créer un collectif solidaire pour honorer le modèle économique établi pendant le festival. Le but ? Minimiser au maximum la charge financière pour les compagnies. Le principe ? Un fonctionnement en système de parts.

Les quinze compagnies (soixant spectacles) se partagent le lieu en parts, en fonction de leur espace et de leur besoin en régime générale. Toutes les recettes des espaces communs (comme la location ou encore les bénéfices de la garderie) (dispositif unique sur Avignon, où les parents peuvent laisser leurs enfants à des animateurs à la journée ou demi-journée, histoire de profiter du festival), sont mutualisées et partagés fin juillet. Ils viendront se déduire des coûts de fonctionnement afin de réduire au maximum le prix de la part (total à environ 1000€). En revanche, chacun garde le bénéfice de sa billetterie.

80 personnes

Effectif, une quinzaine le système de parts.

La Cour du spectateur, un théâtre collaboratif



Quinze compagnies, seize spectacles, des ateliers à l'usage : la Cour du spectateur n'attend que vous.

La Villeneuveoise Eléonore Dadoit Cousin signe l'affiche

L'artiste plasticienne Eléonore Dadoit Cousin, professeur d'arts plastiques au collège Lou Vignerot de Villeneuve, et qui assure la mission de gestion de l'Off, a signé l'affiche de la Cour du spectateur, un lieu de la Cour du spectateur, un lieu de la Cour du spectateur, un lieu de la Cour du spectateur.

Elle est également lauréate du "Prix de la Ville de Villeneuve" à Villeneuve-les-Avignon.



L'école Persil-Pouzaraque

La Cour du Spectateur prend place au sein du groupe scolaire Persil-Pouzaraque (école élémentaire et maternelle), fidèle à l'architecture des premières écoles publiques du début du 20ème siècle.

L'école se situe à l'intérieur des remparts, à proximité la place des Carmes.



Les espaces scéniques

L'école est composée :

- du bâtiment de l'école élémentaire (marron foncé)
- du bâtiment de l'école maternelle (marron clair), imbriqué dans l'élémentaire
- de 3 cours de récréation

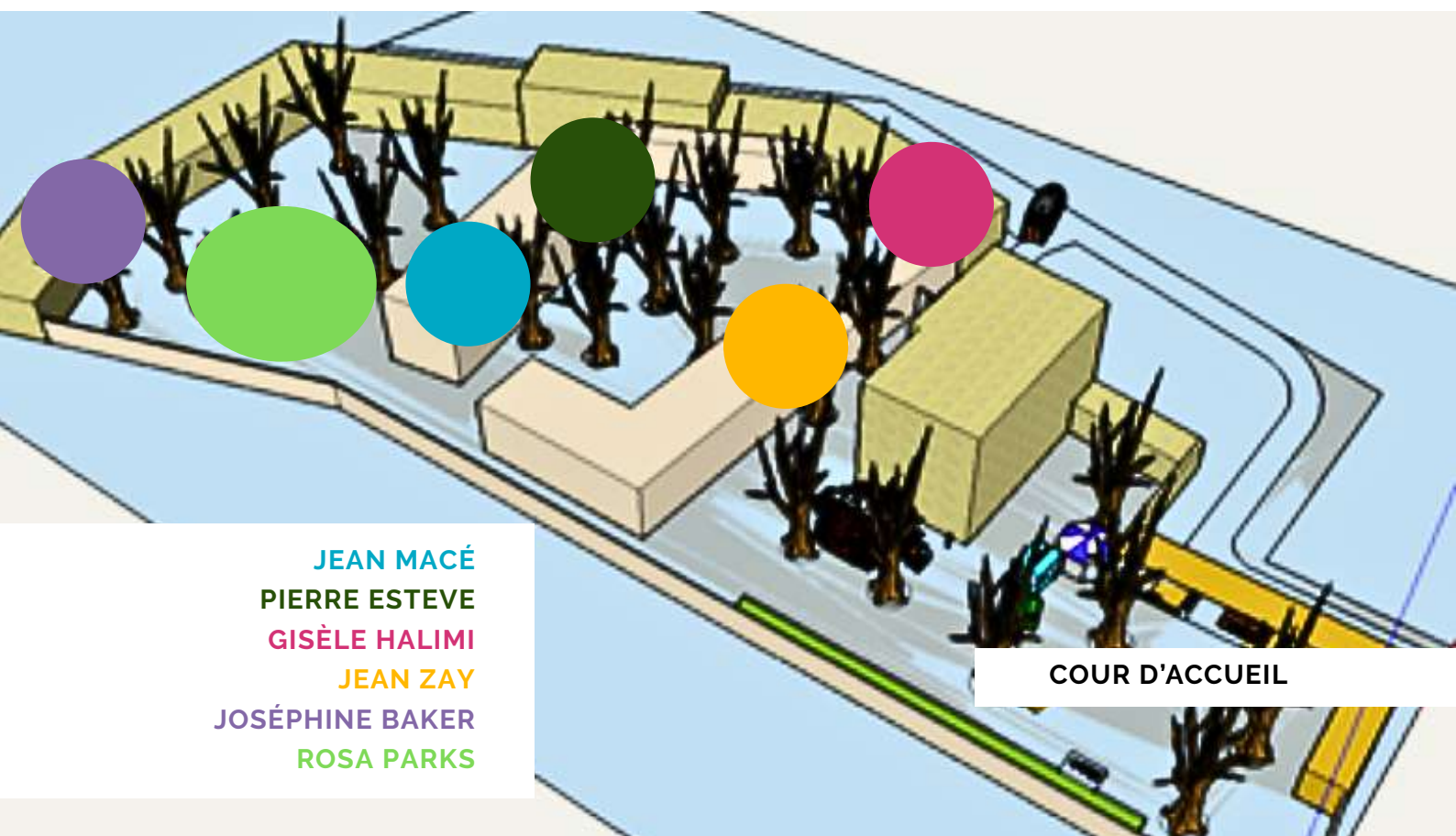
La Cour du Spectateur ouvre 6 espaces scéniques :

- salles 30 places : Jean Macé et Pierre Estève
- salles 45 places : Gisèle Halimi, Jean Zay et Joséphine Baker
- extérieur 100 places : Rosa Parks

Accès aux fiches techniques détaillées dans le **Dossier Technique** en téléchargement

Afin que ces salles de classe deviennent des lieux de spectacle, le collectif solidaire participe au vidage des classes, à l'aménagement et au montage des différents espaces ; ainsi qu'à leur remise en état à la fin du festival.

La Cour du Spectateur ne dispose d'aucun matériel technique (ponts, pendrillons, tapis de danse, gradins, son, lumière...). Les salles sont à équiper entièrement, en mutualisation avec les autres compagnies du collectif, des prêts de matériel auprès de votre réseau ou des locations le cas échéant.



JEAN MACÉ
PIERRE ESTEVE
GISÈLE HALIMI
JEAN ZAY
JOSÉPHINE BAKER
ROSA PARKS

COUR D'ACCUEIL

UN LIEU, UN ANCRAGE

Les espaces communs

Au-delà des 6 espaces scéniques, La Cour du Spectateur aménage différents espaces pour l'accueil du public, la vie quotidienne des compagnies et les différentes rencontres et ateliers.



Espace public - cour principale :

- banque accueil à l'entrée de la cour
- chalet billetterie
- banque d'accueil des professionnel.les
- la Guinguet' où sont servies les boissons et les glaces
- la Cantoche où sont proposés des repas, crêpes, smoothies...
- des tables, chaises et transats pour le public
- espace lecture, jeux, coloriage pour les enfants
- espace massage avec nos partenaires
- le préau qui accueille selon les années des expositions, manège...
- coin vaisselle participative, tri des déchets
- toilettes, change bébé

Espace compagnies :

- coin repas avec tables, chaises, vaisselle, accès frigos
- salle stockage communication (programmes, dossiers...)
- salle de coworking avec accès internet
- salle de sieste

Espace Benzo dans le réfectoire de l'école pour :

- les rencontres professionnelles, les lectures
- les ateliers de pratique artistique

Le modèle économique sous forme de parts

Pour bâtir le budget de la Cour, nous avons mis en place un système de "parts" permettant le fonctionnement le plus juste possible au regard de l'espace scénique utilisé, de la jauge, du temps et des moyens mis à disposition par l'équipe de la Cour.

Le budget est composé de 59,5 parts :

- les salles de 30 places (Jean Macé et Pierre Estève) sont à 2 parts
- les salles 45 places (Gisèle Halimi, Jean Zay et Joséphine Baker) sont à 3 parts
- l'extérieur 100 places (Rosa Parkas) est à 3,5 parts

Chaque espace accueille 3 compagnies, soit un total de 49,5 parts

- Séraphine & Cie apporte 10 parts

En 2026, la part était de 1400€ TTC soit 84300€ de budget collectif pour la Cour.

Ce budget comprend :

- les salaires de l'équipe de la Cour
- La communication globale de la Cour
- La gestion de la billetterie, les réservations, mailings...
- Les fluides
- Les achats divers

L'objectif du collectif solidaire est de faire descendre le montant financier de la part grâce à l'implication de l'ensemble des membres pour faire vivre la Cour !

Ce modèle économique est complètement inédit dans le Festival Off.

Pour faire descendre le montant de la part, le collectif solidaire peut agir sur les recettes et bénéfices annexes :

- La Guinguet' (café, sirop, thé) à prix libre : 100% du bénéfice reversé
- La Cantoch' (partenariat avec un restaurateur) : 10% des recettes reversés
- Les glaces (partenariat avec un glacier local) : 15% des recettes reversés
- Les ateliers sont proposés à « prix libre » : 100% des recettes reversés
- La librairie des Éditions Lansman : 50% des recettes reversés
- Les "tirelires solidaires" annoncées à la fin de chaque spectacle - permettant aux festivaliers de soutenir le collectif solidaire : 100% des recettes reversés.
- Espace massages : 10% des recettes reversés

En 2026, le montant de la part est passé de 1400€ à 1313€.

UNE ÉCONOMIE PARTICIPATIVE

La participation active des compagnies

En étant programmée à la Cour du Spectateur, la compagnie rejoint de manière automatique le Collectif Solidaire dès début février et s'engage :

De février à juin : temps de travail collaboratif

- à suivre une visio collective mensuelle qui est l'occasion d'apprendre à se connaître, à mieux cerner le fonctionnement de la Cour du Spectateur, à vous accompagner dans cette aventure, à répondre à vos questions et à faire des propositions pour la mise en place de la Cour.
- à participer à la visio technique par espace de représentation afin de permettre aux compagnies qui partageront un même espace durant un mois de se connaître davantage, d'envisager les mises en commun, les locations nécessaires.
- à participer à la visio diffusion pour l'accompagnement aux relations pros.
- à assister à la visio des "à-côtés" (ateliers, ren,contres...)

Au mois de juillet : participation à la vie du lieu

- Installation et démontage de la Cour (lieux de spectacle + espaces collectifs)
- Pour la réussite du projet, un total de 1500h de bénévolat est nécessaire au fonctionnement du lieu (accueil, billetterie, bar, ateliers, ménage, tractage, ateliers...). **Pour cela, chaque personne (équivalent à : artistes au plateau + 1 tech + 1 diff) de chaque compagnie donne en moyenne 4h de son temps chaque semaine au fonctionnement de la Cour.** Ce temps est à prendre en compte dans votre fonctionnement en parallèle de vos tâches quotidiennes (montage, jeu, démontage, tractage, rendez-vous professionnels...). Un planning des postes est mis en place en fonction du nombre de personnes dans chaque compagnie, des horaires de jeu et des besoins pour le collectif. Ce planning prend également en compte la présence du personnel salarié de la Cour prévu au budget prévisionnel.



La billetterie

La billetterie est entièrement gérée par la Cour via un logiciel : Mapado.

L'ouverture de la billetterie se fait en différée ; d'abord pour les groupes en avril, puis pour les professionnels en mai puis en juin pour le public. Les objectifs : faire en sorte que les séances soit les plus complètes possibles en garantissant un accès aux professionnels, intérêt central de la venue des compagnies au festival d'Avignon.

L'encaissement est centralisé sur le compte de Séraphine & Cie et reversé en fin de festival à chaque compagnie. La Cour conserve 0,50€ sur chaque billet vendu pour les frais liés à la billetterie



Une politique tarifaire unique est établie par la Cour pour tous les spectacles :

- adultes : 10€
- enfants (-18 ans) : 7€
- cartes off et réduits (demandeur.euses d'emploi, RSA, étudiant.es et intermittent.es sur présentation d'un justificatif) : 7€
- groupes : 6€ (accompagnateurs gratuits selon le nombre d'enfants)
- professionnel.les : 6€ (limité à 2 par structure, second au tarif réduit)

Les moyens de paiement : espèces, CB, chèque

Achats possibles en ligne sur www.laligue84.org ou sur Ticket off (plateforme de billetterie du festival off) ainsi que sur place à la Cour.

Structures de loisirs éducatifs, groupes

Comme acteur éducatif, la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse travaille toute l'année en partenariat avec des centres sociaux, des accueils de loisirs, des crèches, des services jeunesse du territoire ainsi qu'avec d'autres Fédérations de la Ligue de l'Enseignement et des mouvements d'Éducation Populaire (Francas, Céméa,...).

La Cour accueille donc à ce titre de nombreux groupes d'enfants et d'adolescents mais aussi des professionnel.les liés à ces mouvements d'Éducation Populaire.



UNE COMMUNICATION COMMUNE

L'identité graphique

Pour créer du commun, la Cour du Spectateur développe une identité graphique. Depuis plusieurs années, cette identité graphique est confiée à Stéphane Perche.

Les visuels de 2021 à 2025 ont été réalisés par Eléonore Dadoit-Cousin, plasticienne, créés à partir des affiches papier de chaque spectacle. Depuis 2026, le visuel est confié au graphiste.



Les outils physiques et numériques

Cette identité graphique est déclinée sur tous les outils :

- Affiche de la Cour du Spectateur
- Programme de la Cour du Spectateur

Ainsi que sur les supports numériques :

- Site internet : laligue84.org/festival-off-cour-du-spectateur/
- Facebook : <https://www.facebook.com/courduspectateur>
- Instagram : https://www.instagram.com/cour_du_spectateur



Suite aux retours d'expérience des compagnies de ces 6 dernières années, nous demandons aux compagnies de ne pas faire d'affiches ni de flyers.

Le lieu étant identifié, la communication est entièrement collective via le programme et l'affiche de la Cour du Spectateur.

Le lien aux professionnels, à la presse, au public

Pour vous accompagner dans votre venue au festival d'Avignon, la Cour du Spectateur déploie ces outils de communication auprès des différents publics.

Auprès des professionnels :

- Distribution de pré-programmes dès le mois de janvier lors d'événements professionnels en région
- Mailings réguliers d'avril à juillet à plus de 5000 contacts
- Mise en relation au besoin en amont ou lors du festival
- Ouverture de la billetterie pro un mois avant l'ouverture au public avec incitation à prendre leurs places pour l'ensemble des spectacles ; permettant d'envisager de passer une demi-journée voire plus à la Cour
- Invitation à la soirée d'inauguration et aux rencontres professionnelles

Auprès de la presse :

- Mailings réguliers de mai à juillet à notre réseau presse (écrite, radio, web, télé)
- Création et envoi d'un dossier de presse au local et au national
- Invitation à la soirée d'inauguration - conférence de presse

Auprès du public :

- Mailings de mai à juillet aux spectateur.ices venu.es les années précédentes
- Affichage et dépôt de programmes à Avignon (commerces, écoles...)
- Création et envoi d'un dossier spécial groupes envoyé à tout notre réseau de structures éducatives avec conditions préférentielles dès le mois de mars.

Pour l'ensemble de ces publics, un seul mot d'ordre : solidarité !

A la Cour du Spectateur, pas de concurrence : les chargé.es de diffusion coopèrent via un réseau social ou lors de rencontres, l'équipe de la Cour oriente et accompagne l'ensemble des publics sans prises de partie, entraide avec les spectacles en difficulté de fréquentation par du tractage collectif, etc.



UN CALENDRIER

Avant de candidater, merci de bien évaluer les points ci-dessous :

- la solidité relationnelle et humaine de votre équipe
- l'assise financière de votre compagnie
- les raisons de votre venue au festival (enjeux pour le spectacle, pour la compagnie)
- l'opportunité de venir montrer votre projet (est-ce le bon moment ? le spectacle est-il solide, prêt à se confronter au regard de nombreux professionnels ?)
- le choix de la Cour du Spectateur : nous ne pouvons que vous inviter à consulter les programmations des années précédentes pour saisir la pertinence ou non de votre projet à la Cour du Spectateur (accessibles en bas de page du site internet)

Echéancier

Ouverture des candidatures	mardi 15 septembre 2026
Clôture des candidatures	lundi 2 novembre minuit
Étude des candidatures au fil de l'eau du 15 septembre au 20 novembre	
Pré-sélection, première réponse	vendredi 20 novembre
Validation technique, sélection définitive	vendredi 18 décembre
Envoi des contrats de collaboration	début janvier 2027
Retour du contrat signé	avant le 31 janvier 2027
Visios du collectif solidaire	de février à juin (1/mois)
Montage	du 2 au 6 juillet (à confirmer)
Représentations	du 7 au 22 juillet (à confirmer)
Démontage	23 et 24 juillet (à confirmer)
Présence obligatoire des compagnies aux visios, montage, exploitation, démontage	
En juillet, présence OBLIGATOIRE de toute la compagnie du 3 au 25 juillet.	

Toutes les infos sur : laligue84.org/festival-off-cour-du-spectateur/